



HAL
open science

**Bigo (Didier), Carrera (Sergio), Guild (Elspeth), eds –
Foreigners, Refugees or Minorities? Rethinking People
in the Context of Border Controls and Visas**

Catherine Xhardez

► **To cite this version:**

Catherine Xhardez. Bigo (Didier), Carrera (Sergio), Guild (Elspeth), eds – Foreigners, Refugees or Minorities? Rethinking People in the Context of Border Controls and Visas. *Revue Française de Science Politique*, 2013, 63 (3-4), pp.750 - 752. hal-03461018

HAL Id: hal-03461018

<https://sciencespo.hal.science/hal-03461018>

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

qu'ils appartiennent aux grandes sociétés privées du secteur, aux instances de régulation comme la CNIL... La polyphonie est donc de mise et permet de saisir les différents enjeux qui se nouent autour de l'identification biométrique. La structure du livre est organisée autour de sept parties : après une mise en perspective historique, une partie est consacrée aux enjeux de constitution, de normalisation et d'évaluation des dispositifs biométriques, puis suivent deux parties sur les usages (civils ; policiers) de ces technologies. Enfin, trois parties font écho à des problématiques spécifiques : protection des données personnelles et *privacy* ; rapport à l'identité et au corps ; mobilisations, résistances et 'acceptabilité' de la biométrie.

À la lecture de l'ouvrage, la question centrale est bien celle de savoir si l'on assiste aujourd'hui à un « tournant biométrique », ainsi que s'interroge Béatrice Fraenkel en conclusion. La réponse ne peut être que multiforme, partielle et provisoire. L'ouvrage lui-même kaléidoscopique, ne propose évidemment pas une réponse univoque mais agence différents éléments qui permettent d'éclairer les processus en cours. D'un côté, l'on pourrait être tenté de penser qu'il ne s'agit 'que' d'une étape supplémentaire dans le processus de rationalisation des procédures d'identification, dans la continuité des pratiques de comptage, de classement et d'identification qui ont été produites antérieurement et qui sont, en partie, ce par quoi s'est consolidé le pouvoir de l'État moderne, le 19^e siècle constituant un moyen particulièrement fort de cette histoire. D'un autre côté, force est de constater que les méthodes, les techniques, les supports ont considérablement changé et que c'est certainement à cette évolution-ci qu'il convient de prêter attention. Le passage des traces, des indices comme signes de l'individu (empreintes) au prélèvement de micro-parcelles qui sont le corps lui-même (salive...) posent de nouvelles questions quant à l'intégrité du corps. Le passage du papier à l'informatique induit d'importantes transformations dans les façons de faire mais aussi dans les mondes des possibles qui sont ouverts. Les systèmes biométriques procèdent de systèmes informatiques qui comparent l'iris, le visage, l'empreinte génétique, le code ADN d'un individu avec ceux d'une masse d'autres individus enregistrés dans des bases de données. Le rôle de l'opérateur est réduit, il est en grande partie lié par la machine et le programme informatique, lesquels ne sont pourtant pas exempt d'erreurs, puisqu'ils ne travaillent pas à partir de la totalité des données individuelles mais à partir de gabarits qui ne

retiennent qu'une partie des informations disponibles. Couplés à d'autres technologies, comme la vidéosurveillance, les systèmes biométriques peuvent récupérer des données à l'insu des individus, les stocker de façon durable, les réutiliser pour d'autres usages, au-delà de ce que les technologies antérieures permettaient de faire. Le développement d'emblée globalisé de ces technologies, particulièrement poussé par les États-Unis et l'Union européenne, renforcent encore l'ampleur du phénomène et l'espace de la circulation possible des données. Mais l'appropriation par les acteurs de terrain reste, dans certains cas, encore bien limitée ; ou bien contestée par des mobilisations et 'fronts du refus' qui conduisent au report ou à l'annulation de projets qu'il s'agisse de fichiers de police ou de l'utilisation de l'identification biométrique pour l'accès aux cantines dans les établissements scolaires.

Autant dire que les enjeux juridiques, économiques, sociaux, politiques, éthiques sont nombreux, diversifiés suivant les techniques utilisées, les contextes d'utilisation, les points d'observation retenus mais c'est tout l'intérêt de ce livre que d'avoir réuni cette palette d'analyses, de regards et de cas d'étude. Faisant sien les principes de la sociologie des sciences, l'ouvrage dessine une photographie juste de ce qu'est aujourd'hui cet « objet chaud » et de la façon dont il peut être appréhendé par les sciences sociales : comme une pratique qui tend à se banaliser, à devenir dominante, généralisée et acceptée dans différents contextes sociaux mais qui est aussi l'objet de résistances, de controverses qu'il convient aussi de documenter. En cela, l'identification biométrique évoque la vidéosurveillance, autre dispositif sociotechnique, avec lequel il est parfois associé. La proximité des débats, argumentaires, positionnements est frappante. Gageons qu'il y a là matière à mettre en comparaison ces dispositifs et peut-être d'autres pour saisir comment les technologies équipent aujourd'hui le politique.

Laurence Dumoulin -
ENS Cachan/Université Paris Ouest-Nanterre, ISP

Bigo (Didier), Carrera (Sergio), Guild (Elspeth), eds
- *Foreigners, Refugees or Minorities ? Rethinking People in the Context of Border Controls and Visas.* - Farnham, Ashgate, 2013. 258 p. Bibliogr. Index.

Le traitement des Roms en Europe est au centre de cet ouvrage collectif, qui présente les résultats du projet « Migration et Asile en

Europe et relations UE-Canada », et sert également de point d'entrée pour une réflexion plus profonde sur la citoyenneté européenne, le traitement des minorités, les relations internationales et le cadrage de l'immigration. Cet ouvrage s'attarde en particulier sur une étude de cas révélatrice : en 2009, le Canada a réinstauré un visa pour les ressortissants de la République tchèque – malgré son statut de membre de l'Union européenne (UE) – brisant ainsi le principe de réciprocité au cœur de la politique européenne commune en matière de visas. Ce cas a suscité des crispations politiques et diplomatiques puisque, pour la première fois, un pays-tiers, dont les nationaux profitent de l'exemption de visa au niveau européen, réintroduisait une telle exigence envers un État membre. Les autorités canadiennes ont justifié leur mesure en raison d'un afflux trop important de demandeurs d'asile Roms tchèques qui cherchaient refuge au Canada à cause de leur persécution en Europe. Il est à noter que, depuis le protocole Aznar (1999), le système européen exclut la possibilité pour les citoyens de l'UE de demander l'asile dans un autre État membre, avec en filigrane l'affirmation que les droits fondamentaux y sont toujours respectés et protégés. Tout au long des contributions, deux niveaux d'analyse sont à la fois distingués et entremêlés afin de mettre en avant les tensions latentes présentes au niveau de la politique extérieure et intérieure de l'UE. En effet, d'une part, cette polémique a posé de nombreuses questions au niveau international et a semé la discorde entre le Canada et l'UE. Et, d'autre part, au sein même de l'UE, des doutes ont été émis concernant la protection des réfugiés et la politique d'asile, les discriminations ethniques ou encore le respect des droits fondamentaux de la minorité Rom.

En guise d'introduction aux trois sections de l'ouvrage, les deux premiers chapitres plantent le décor, notamment en rassemblant une série de données et de chiffres sur la situation des Roms en Europe. Un travail plus compliqué qu'il n'y paraît à réaliser car il est difficile d'identifier ceux que l'on regroupe sous une seule étiquette malgré leurs divisions et leur dispersion sur le territoire. De plus, les chiffres sont souvent influencés par des tensions politiques nationales ou locales menant à surestimer ou sous-estimer le nombre de Roms, provoquant de grandes variations statistiques (p. 6). Quoi qu'il en soit, l'objectif est affiché : casser l'image romantique des Roms libres et nomades afin de faire état de leur situation réelle

et, en particulier, des discriminations qu'ils subissent. À cet égard, le second chapitre de l'ouvrage (p. 21-35), signé par Didier Bigo, est particulièrement critique et affirme que certains gouvernements n'hésitent pas à mener des politiques illibérales face à une cible facile avec une thèse, pierre angulaire de l'ouvrage, en trois temps : « les Roms comme excuse, les visas comme logique préventive et les juges comme lieux de résistance » (p. 16).

La première section de l'ouvrage, articulée autour des Roms, de l'UE et des relations internationales mélange les genres. Un premier chapitre s'intéresse à l'histoire, chiffres et dates à l'appui, de l'exode des Roms provenant de République tchèque et de Hongrie vers le Canada depuis les années 1990, en particulier depuis le protocole Aznar. Un second chapitre étudie le rôle de la Cour européenne des droits de l'Homme et l'évolution de sa jurisprudence concernant le traitement des Roms. Enfin, un dernier chapitre s'intéresse à « la juridicisation de la politique et la politisation du droit au sein de l'UE » (p. 75) et propose de déconstruire notre manière de penser le droit international sur base des travaux de Dipesh Chakrabarty. La deuxième section de l'ouvrage revient en profondeur sur la « guerre des visas » européenne-canadienne de 2009. Comme nous l'avons déjà souligné, cet événement a suscité de vives interrogations concernant le principe de réciprocité, la politique d'immigration et d'asile, et la protection des minorités. Cette affaire diplomatique sert de révélateur par rapport à la manière dont les minorités Roms sont traitées dans plusieurs États membres et met en exergue un conflit entre droits découlant de la souveraineté des États et respect des droits de l'homme. La troisième et dernière section étudie les frontières, les visas, les nouveaux dispositifs de contrôle et de surveillance mis en place en Europe. De plus, une contribution analyse également la politique de visa outre-Atlantique avec le programme Waiver mis en place aux États-Unis et démontre les tensions entre sécurité nationale et les obligations internationales de réciprocité (p. 181).

Cet ouvrage, dirigé par trois spécialistes qui mettent à profit leurs connaissances sur la sécurité ou le droit de l'immigration pour étudier la problématique des Roms, rassemble des contributions particulièrement détaillées, parfois même un peu taxinomiques, avec un référencement important. Certaines d'entre elles proposent une approche très centrée sur les acteurs et sur les processus de

négociations, offrant ainsi un point de vue original. Si les contributions sont principalement de nature juridique, la science politique est aussi appelée en renfort afin d'aller au-delà des règles droit positif et de la jurisprudence. On regrettera cependant le manque de lien entre les chapitres et les nombreuses répétitions – certainement dues à l'origine et la forme de l'ouvrage. Les registres ne sont pas toujours clairement différenciés, plusieurs auteurs naviguant entre tendance descriptive et posture très critique. Une conclusion aurait également été bienvenue afin de tirer les principaux enseignements de ces réflexions. Au final, ce travail met en lumière un problème récurrent et complexe et propose des clés de lecture particulièrement utiles et d'actualité, comme l'ont montré des épisodes récents en France ou au Royaume-Uni.

Catherine Xhardez –
Université Saint-Louis (Bruxelles)

Gauchet (Marcel) - *L'avènement de la démocratie. III. À l'épreuve des totalitarismes. 1914-1974.* - Paris, Gallimard, 2010 (Nrf. Bibliothèque des sciences humaines). 662 p.

La série *L'avènement de la démocratie* s'inscrit dans la continuité du *Désenchantement du monde* (1985), comme l'analyse du phénomène démocratique tel qu'il s'est déployé et modifié à la faveur du processus de « sortie de la religion ». Le premier volume, *La révolution moderne*, retraçait les étapes de l'advenue de l'autonomie que sont le surgissement de l'État, l'invention de l'individu et l'avènement de l'histoire, du 16^e au 19^e siècle. Le deuxième volume, *La crise du libéralisme*, se penchait sur la période 1880-1914 qui voit se produire le « renversement libéral » par lequel la société civile s'émancipe en vis-à-vis d'un pouvoir qui se révèle impuissant à gouverner. Le troisième volume, *À l'épreuve des totalitarismes*, envisage l'expérience totalitaire comme une ultime tentative pour restaurer l'unité de l'ordre social, vaine tentative à l'aune de laquelle il faut comprendre la « réinvention » démocratique des années d'après-guerre. Le quatrième volume, *Le Nouveau Monde*, interrogera la crise de croissance que connaissent nos démocraties néo-libérales à partir des années 1970. Il s'agit donc d'une histoire de la démocratie, mais d'une histoire « sous l'angle de la conscience qu'en ont ses acteurs et des idées au travers desquelles ils

essaient de dominer leur situation », il s'agit en un mot d'une histoire des idéologies.

Le fil rouge de l'ouvrage, c'est l'idée d'une « insistance du religieux » dans l'âge de l'autonomie : bien qu'ayant définitivement perdu son rôle de structuration sociale, la religion continue selon Marcel Gauchet d'exercer un empire latent dans la modernité. Si l'hétéronomie institutionnelle disparaît au lendemain de la Grande Guerre, la forme religieuse de l'Un persiste de façon sous-jacente bien au-delà. Elle se manifeste notamment dans les expériences totalitaires qui sont autant de projets de reconstruction de l'ordre unitaire religieux. La démonstration met ainsi l'accent sur la similarité de nature des trois totalitarismes fasciste, national-socialiste et soviétique. Tous sont des réactions à un même problème, celui de l'échec de la démocratie libérale. Tous y répondent en proposant une même formule à base d'encadrement par le parti, de personnification du pouvoir et d'omniscience de l'idéologie. M. Gauchet consacre de longues pages à chacun de ces trois régimes, insistant sur la centralité du contrôle politique systématique de la population dans le cas de l'Union soviétique, véritable régime totalitaire ; revenant sur l'importance du charisme du chef dans le cas italien, un charisme de fonction autant que de personne qui pallie à la faillite du système représentatif et qui souligne le caractère nécessairement personnel de tout pouvoir ; repérant enfin le rôle crucial de la quête d'unité organique entre le peuple et le Führer dans le dérèglement institutionnel et le chaos administratif qui ont accompagné la radicalisation apocalyptique de l'Allemagne nazie.

« Donner le spectacle de l'unanimité », tel est l'objectif de tout pouvoir totalitaire. Mais, précise M. Gauchet, les dimensions de totalité, d'unité et d'identité sont de l'ordre d'une visée et non d'une réalité, une visée impossible à atteindre de surcroît. Ce qui compte, c'est cette aspiration à la cohérence de l'existence collective, cette volonté de restaurer l'englobement mythique du pouvoir et de la société, ce désir de retrouver le lien qui unissait toutes choses ensemble. Voilà pourquoi la notion de totalitarisme ne suffit pas à caractériser le phénomène, il faut lui ajouter les deux notions complémentaires d'idéocratie et de religion séculière : l'idéocratie comme projet de domination de l'histoire et primauté absolue du politique, la religion séculière comme réinvention de la forme religieuse de l'Un par des moyens profanes, c'est-à-dire aussi comme religion qui s'ignore